

SÉMINAIRE D'HISTOIRE MÉDIÉVALE

CONSEILS PRATIQUES ET EVALUATION

I. PRÉPARATION DU SÉMINAIRE

1. La préparation du séminaire s'organise avec l'enseignant concerné. Prendre donc contact avec lui au moins un mois à l'avance.
2. Pour chaque séminaire, un travail écrit et une présentation orale sont demandés: ceux-ci devront être accompagnés d'un dossier. Remettre **une semaine avant** la date du séminaire le texte du séminaire et le dossier qui l'accompagne.
Intégrer dans la présentation orale les remarques et les corrections faites par l'enseignant.

Le dossier doit obligatoirement comporter:

- Une problématique succincte (une page A4, soit environ 2700 signes).
- Une bibliographie selon les normes. Seuls les sites internet émanant d'autorités scientifiques peuvent être cités.
- Un plan détaillé.
- Des sources (textes, images etc.) qui serviront de base au séminaire.

Critères d'évaluation du dossier:

1. *Problématique*: pertinence du questionnement de l'objet historique (de quoi va-t-on parler?); délimitation de l'objet analysé; capacité à présenter et formuler les grands enjeux de la thématique (intérêt de la présentation); ne pas présenter une copie du plan ou de la chronologie (sortir de la description chronologique au profit de l'analyse critique).
2. *Bibliographie*: maîtrise du champ historiographique (découverte des principaux ouvrages écrits sur la question), ouverture aux études rédigées dans d'autres langues que la langue maternelle, capacité de trouver de l'information pertinente en lien avec la problématique, utilisation des revues historiques (articles), prise en compte de la littérature la plus récente et présentation formelle cohérente.
3. *Plan*: structuration de l'information présentée dans un ordre logique (éviter une structure purement chronologique), maîtrise de plusieurs niveaux de titre; information contenue dans les titres.

II. TRAVAIL ÉCRIT

Le travail écrit doit obligatoirement comporter:

- Une introduction, incluant une présentation du sujet, un état de la question bibliographique, la problématique et tout ce qui est présenté dans le dossier (plan, bibliographie, sources etc.).

- Le corps du texte doit respecter les limites suivantes: env. 30'000 à 42'000 signes, entre 15 et 20 pages (inclus espaces et notes).
- Un système de notes maîtrisé est indispensable.
- Une conclusion en relation avec la problématique.

Les travaux ne comportant pas l'ensemble de ces éléments sont refusés sans être corrigés.

Tout désistement entraîne l'impossibilité de se présenter aux examens.

Critères d'évaluation du travail écrit:

- **Le plagiat entraîne un refus immédiat du séminaire.**
- Cohérence de l'ensemble du travail.
- Traitement de l'information (capacité de synthétiser, de hiérarchiser et de structurer l'information).
- Maîtrise méthodologique du texte historique écrit (citations, niveaux de discours).
- Développement d'un discours historique personnel et argumenté (ne pas résumer ou paraphraser d'autres auteurs et adopter une certaine distance critique vis-à-vis de leurs discours, apporter des faits historiques, des documents ou des chiffres à l'appui d'une interprétation).
- Toute information et analyse doivent être ancrées dans un cadre chronologique et géographique précis.
- Qualité de l'information et de la réflexion proposées (maîtrise de la problématique et du champ historiographique).
- Les travaux dont la mise en forme ou le niveau de langue ne permettent pas la compréhension du contenu seront refusés.
- Les travaux corrigés qui ont été jugés insuffisants sont sujets à remédiation. En cas de nouvelle insuffisance, la validation du séminaire n'est pas attribuée.

III. PRÉSENTATION ORALE DU SÉMINAIRE

1. Le temps de parole à disposition des étudiants est de l'ordre de 1 h., le reste étant réservé à la discussion. Tenir compte du fait qu'une page dactylographiée nécessite environ 3 min. pour être présentée oralement. Il va de soi que la discussion peut avoir lieu au cours de l'exposé déjà.

2. Commenter brièvement la bibliographie en indiquant les ouvrages et les articles les plus importants.

3. Présenter la problématique : définir de façon synthétique les enjeux et les questions relatifs au sujet étudié (max. 1 page).

4. Le but de tout séminaire est de présenter de manière critique le sujet en question, ce qui signifie qu'il faut constamment s'appuyer sur une lecture critique des sources à disposition.

5. Lors de la préparation et de la présentation du travail, il est indispensable d'avoir à l'esprit les sujets abordés dans les autres séances, celles-ci constituant en principe un tout...

En conséquence une participation active et régulière au séminaire est indispensable.

Critères d'évaluation de la présentation orale:

- Intérêt du contenu de la présentation : capacité à développer un discours historique analytique.
- Pertinence des réponses aux questions.
- Maîtrise de la communication orale (ne pas être collé à son texte, clarté, débit et densité de l'information adaptés à la prise de note, interaction avec le public).
- Maîtrise du temps de parole. Adaptation au temps restant.
- Utilisation de supports didactiques.
- Adaptation du travail aux remarques formulées lors des entretiens d'encadrement.

IV. APRÈS LE SÉMINAIRE

La semaine suivant le séminaire, les étudiants distribueront et liront un texte d'une page, présentant les points forts de leur séminaire et en intégrant aussi les éléments de la discussion.

Si le séminaire écrit n'est pas satisfaisant, une nouvelle version (complète ou partielle) devra être fournie dans un délai fixé par l'enseignant (2-3 semaines après la présentation orale).

V. EXAMENS

1. Le séminaire étant annuel on ne peut pas passer un examen au cours de l'année. En outre, seuls les étudiants ayant déjà présenté leur séminaire pourront s'inscrire aux examens, pour autant que celui-ci ait été accepté par l'enseignant et que les corrections éventuelles aient été intégrées.

2. Le sujet d'examen doit porter au moins sur un groupe de séances et doit être discuté avec l'enseignant. Il reprend plusieurs problématiques autour d'un même thème. L'étudiant ne peut en aucun cas reprendre son sujet de séminaire comme sujet d'examen. Il est également nécessaire d'avoir à l'esprit l'ensemble du séminaire, une question pouvant s'y rapporter (une présence continue au séminaire est donc indispensable).

3. Le dossier d'examen doit comprendre le plan, la problématique, la bibliographie et les sources. Le dossier ne doit pas être annoté.

4. Il doit être remis en deux exemplaires au bureau d'histoire médiévale au plus tard quinze jours avant le début de la session d'examens.

BIBLIOGRAPHIE DE BASE EN HISTOIRE MÉDIÉVALE

I. NORMES ET CODES

Normes bibliographiques : un modèle parmi tant d'autres ! L'essentiel est de se fixer sur un seul modèle.

Distinguer les sources de la littérature secondaire (livres, périodiques, outils de travail, etc.).

1. Ouvrage

- NOM, Prénom de l'auteur, *Titre*, Lieu, Éditeur (pas obligatoire), Date (Collection). On peut également indiquer le nombre de pages de l'ouvrage.

CHIFFOLEAU, Jacques, *Les justices du Pape : délinquance et criminalité dans la région d'Avignon au XIVe siècle*, Paris, 1984 (Publications de la Sorbonne. Histoire ancienne et médiévale 14).

- Au-delà de trois auteurs, le livre est considéré comme collectif et les auteurs ne sont plus cités. On peut par contre citer le directeur du volume :

La France de l'An Mil, sous la dir. de Robert DELORT, Paris, 1990 (Point Histoire, 130).

- Article dans un collectif :

NOM, Prénom, «Titre de l'article», dans Auteur ou Éditeur, *Titre du livre*, Lieu, date, pages.

BOURNAZEL, Eric, « Mémoire et parenté », dans *La France de l'An Mil*, sous la dir. de Robert DELORT, Paris, 1990, p. 114-124.

- Il peut arriver que le lieu et/ou la date d'édition ne figurent pas dans l'ouvrage. Dans la mesure du possible ajouter ces renseignements en les indiquant entre [].

L'An Mil, présenté par Georges DUBY, [Paris], 1975.

Si l'on ignore ces renseignements, le préciser par la mention [s.l.], [s.d.].

TRIBOLET, Maurice de, *La condition des personnes dans le Comté de Neuchâtel du XIIIe au début du XVIIe siècle : essai sur les liens de dépendance*, [s.l.], [s.d.], 226 p.

- Il peut également être utile de citer la première édition d'un ouvrage. Dans ce cas l'indiquer entre parenthèses :

LE GOFF, Jacques, *La civilisation de l'Occident médiéval*, Paris, 1990 (1964).

2. Revue

- NOM, Prénom de l'auteur, «Titre de l'article» (entre guillemets), *Revue*, volume, date (entre parenthèses), pages.

ORTIGUES, Edmond, IOGNA PRAT, Dominique, «Raoul Glaber et l'historiographie clunisienne», *Studi medievali*, série 3, 25 (1985), p. 538-572.

3. Les références en notes de bas de page

Lorsque vous rédigez un travail, il est primordial de citer en note tous les documents dont vous tirez les informations que vous exposez. Il existe plusieurs règles pour la citation d'ouvrages, l'important étant que vous restiez fidèles à un seul système. Nous vous recommandons cependant de vous conformer au système de citation présenté dans les *Conseils aux étudiants* distribués en début d'année. Or l'ensemble de l'appareil critique est aussi soumis à des règles.

Vous ne devez donner la référence en entier qu'à la première occurrence: il est inutile de mentionner à chaque fois tous les renseignements concernant l'ouvrage ou l'article que vous citez, cela alourdit votre travail. Plusieurs solutions sont alors possibles:

- Le *op. cit.* (ouvrage cité), en italique:
 - 1.) GIESEY, Ralph E., *Cérémonial et puissance souveraine (France, XVe-XVIIe siècles)*, Paris, 1987, p. 74.
 - ...
 - 23.) GIESEY, R., *op. cit.*, p. 38.Si plusieurs ouvrages de cet auteur sont cités, répéter le début du titre :
 - 23.) GIESEY, R., *Cérémonial et puissance souveraine, op. cit.*, p. 38.
- La date de la publication, pour différencier les différents articles et ouvrages d'un même auteur:
 - 1.) GIESEY, Ralph E., *Cérémonial et puissance souveraine (France, XVe-XVIIe siècles)*, Paris, 1987, p. 74.
 - ...
 - 23.) GIESEY, R., 1987, p. 38.
- Et enfin, l'usage que nous recommandons, le seul nom de l'auteur suivi du titre abrégé:
 - 1.) GIESEY, Ralph E., *Cérémonial et puissance souveraine (France, XVe-XVIIe siècles)*, Paris, 1987, p. 74.
 - ...
 - 23.) GIESEY, *Cérémonial*, p. 38.

Si un même ouvrage est cité deux fois de suite, on ne répètera pas la citation en entier, mais on indiquera *Ibid.* ou *Ibidem*, en italique:

- 1.) PASTOUREAU, Michel, *Jésus chez le teinturier. Couleurs et teintures de l'Occident médiéval*, Paris, 1997, p. 26-34.
- 2.) *Ibid.*, p. 28-29.

Si à la suite sont cités deux ouvrages du même auteur, on ne répètera pas le nom de ce dernier, mais ID. ou IDEM s'il s'agit d'un homme, EAD. ou EADEM s'il s'agit d'une femme:

- 3.) KLAPISCH-ZUBER, Christiane, «L'attribution d'un prénom à l'enfant en Toscane au Moyen Age», dans *L'enfant au Moyen Age*, Aix-en-Provence, 1980, p. 74-85.
- 4.) EAD., *La Maison et le Nom. Stratégies et rituels dans l'Italie de la Renaissance*, Paris, 1990.

II. L'ACCÈS A LA LITTÉRATURE

Cahiers de civilisation médiévale. Bibliographie, Poitiers, 1969 ss.

International Medieval Bibliography, Leeds, 1967 ss.

Recense uniquement les articles et les ouvrages collectifs ; il existe aussi un CD-Rom, consultable à la BCU.

Medioevo Latino. Bollettino bibliografico della cultura europea dal secolo VI al XIII, Spoleto, 1981ss ; il existe aussi un CD-Rom, consultable à la BCU.

Utiliser la section "storia della medievistica" ; recense aussi les comptes rendus.

Revue d'histoire ecclésiastique. Bibliographie, 1900 ss.

Une bibliographie beaucoup plus large que le terme «ecclésiastique» ne le ferait croire, recense aussi les comptes-rendus.

Bibliographie d'histoire suisse, Berne, 1946 ss.

Bibliographie annuelle du Moyen Âge tardif : auteurs et textes latins, vers 1250-1500, Paris, 1991 ss.

III. LES OUTILS DE TRAVAIL

1. Les sources

DEVOS, Roger, *et al.*, *La pratique des documents anciens. Actes publics et notariés, documents administratifs et comptables*, Annecy, 1978.

GUYOTJEANNIN, Olivier, *Archives de l'Occident, 1, Le Moyen Âge*, Paris, 1992.

GUYOTJEANNIN, Olivier, *Les sources de l'histoire médiévale*, Paris, 1998 (Le livre de poche 551. Références).

Sources d'histoire médiévale : IXe - milieu du XIVe siècle, sous la dir. de Ghislain BRUNEL et Elisabeth LALOU, Paris, 1992.

Typologie des sources du Moyen Âge occidental, sous la dir. de Léopold GENICOT, Turnhout, 1972 ss.

Une collection présentant les différents types de source qu'utilise le médiéviste : par exemple les documents notariés, les documents administratifs et comptables, les cartulaires, etc. (85 ouvrages).

VAN CAENEGEM, Raoul-Charles, *Introduction aux sources de l'histoire médiévale*, Turnhout, 1997 (Corpus Christianorum. Continuatio mediaevalis).

Répertoire des sources

BAUTIER, Robert-Henri, SORNAY, Janine, *Les sources de l'histoire économique et sociale du Moyen Âge. Provence, Comtat, Dauphiné, État de la Maison de Savoie*, Paris, 3 vol., 1968, 1971, 1974.

POTTHAST, August, *Wegweiser durch die Geschichtswerke des Europäischen Mittelalters von 375-1500*, Berlin, 2 vol., 1862-1868 (Bibliotheca Historica Medii Aevii).

Repertorium Fontium Historiae Medii Aevi, Rome, 1962 ss.

Les grandes collections de sources

Acta Sanctorum, Anvers, 1643 ss.

La grande collection des sources hagiographiques. Les vies de saints sont publiées suivant l'année liturgique. On cite le mois et le volume à l'intérieur de ce mois. Par exemple : *Vita Sancti Brunonis*, AASS, Oct. III, 703-707.

Corpus christianorum. Continuatio medievalis, Turnhout, 1954.

Édité par les bénédictins de Steenbrugge (Cité CC).

Fonti per la Storia d'Italia, Rome, 1887.

Les classiques de l'histoire de France au Moyen Âge, Paris, 1923 ss.

MIGNE, Jacques-Paul, *Patrologiae cursus completus... Series latina*, Paris, 221 vol., 1844 ss.

C'est la plus grande collection d'auteurs chrétiens jusqu'au début du XIIIe siècle. On cite PL. Exemple : *Vita Brunonis*, PL, 152, p. 481-492.

Migne a aussi publié une "series Graeca" (Cité PG).

Monumenta Germaniae Historica - 1826 ss.

Contient tous les genres de sources : chroniques, lois, traités, chartes, etc. Les sources concernent toutes les parties du Saint Empire médiéval et de la Germania de l'Antiquité (Cité MGH).

MURATORI, Lodovico Antonio, *Rerum Italicarum Scriptores*, Milan, 25 vol., 1723-1751.

Cité Muratori ou RIS. Nouvelle édition est citée Muratori Nuovo ou RIS.

Oxford Medieval Texts, Oxford, 1949 ss.

Rerum Britannicarum Medii Aevi Scriptores, Londres, 244 vol., 1858-1896.

Appelé très souvent "Rolls Series" d'après le "master of the rolls", le chef des Archives d'État d'Angleterre.

Sources chrétiennes, Paris-Lyon, 1942 ss. (plus de 200 volumes)

Sources de l'histoire médiévale, Paris, 1965 ss.

Les collections suisses

Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande, Lausanne, 1848 ss. (Cité MDR).

Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, Genève-Paris, 1841 ss. (Cité MDG).

Quellen zur Schweizer Geschichte. hrsg. von der Allgemeinen geschichtsforschenden Gesellschaft der Schweiz, Basel-Bern, 1908 ss. (fait suite après scission de *Quellen zur Schweizer Geschichte*, Basel, 1877-1906 ; voir aussi *Jahrbuch für schweizerische Geschichte*, Basel, 1876-1920).

Sammlung schweizerischen Rechtsquellen/Les sources du droit suisse, Aarau, 1898 ss. (Collection organisée en fonction des cantons).

La collection : L'atelier du médiéviste

- BERLIOZ, Jacques, *et al.*, *Identifier sources et citations*, Turnhout, 1994 (L'atelier du médiéviste, 1).
- GUYOJEANNIN, Olivier, PYCKE, Jacques, TOCK, Benoît-Michel, *Diplomatique médiévale*, Turnhout, 1993 (L'atelier du médiéviste, 2).
- LECOUTEUX, Claude, *L'allemand du Moyen Âge : le moyen haut-allemand*, Turnhout, 1996 (L'atelier du médiéviste, 3).
- CARRUTHERS, Leo, *L'anglais médiéval : introduction, textes commentés et traduits*, Turnhout, 1996 (L'atelier du médiéviste, 4).
- FAVREAU, Robert, *Epigraphie médiévale*, Turnhout, 1997 (L'atelier du médiéviste, 5).
- FOSSIER, Robert, *L'histoire économique et sociale du Moyen Âge occidental*, Turnhout, 1999 (L'atelier du médiéviste, 6).
- BOMPAIRE, Marc, DUMAS, Françoise, *Numismatique médiévale : monnaies et documents d'origine française*, Turnhout, 2000 (L'atelier du médiéviste, 7).
- BATTAGLIA RICCI, Lucia, REDON, Odile, [et al.], *Les langues de l'Italie médiévale : textes d'histoire et de littérature, Xe-XIVe siècle*, Turnhout, 2002 (L'atelier du médiéviste, 8).
- L'histoire des moines, chanoines et religieux au Moyen Âge : guide de recherche et documents*, sous la dir. de André VAUCHEZ et Cécile CABY, Turnhout, 2003 (L'atelier du médiéviste, 9).
- BOURGAIN, Pascale, *Le latin médiéval*, Turnhout, 2005 (L'atelier du médiéviste, 10).

2. Les dictionnaires

Orientation rapide

- BONNASSIE, Pierre, *Les cinquante mots clefs de l'histoire médiévale*, Toulouse, 1981.
- Lexique historique du Moyen Âge*, sous la dir. de René FÉDOU, Paris, 1995 (1980).

Généralités

- Atlas historique français : le territoire de la France et de quelques pays voisins*, publ. sous la dir. de François MICHEL, Béatrice A. ANGLIVIEL *et al.*, Paris, 3 vol., 1973-1979.
- Dictionnaire du Moyen Âge*, sous la dir. de Claude GAUVARD, Alain DE LIBERA et Michel ZINK, Paris, 2002.
- Dictionnaire encyclopédique du Moyen Âge*, sous la dir. de André VAUCHEZ, Paris, 2 vol., 1997 (Cité DEMA).
- Dictionary of the Middle Ages*, Joseph R. STRAYER (éd.), 12 vol., New York, 1982-1989.
- Dictionnaire raisonné de l'Occident médiéval*, éd. par Jacques LE GOFF et Jean-Claude SCHMITT, Paris, 1999.
- Lexikon des Mittelalters*, Liselotte LUTZ, Joyce M. MCLELLAN, [et al.], München-Zürich, 10 vol., 1977-1999.

Histoire ecclésiastique

Bibliotheca Sanctorum, Rome, 12 vol., 1961-1969.

Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie, Paris, 30 vol., 1907-1951 (Cité DACL).

Dictionnaire d'histoire et géographie ecclésiastique, Paris, 1912 (Cité DHGE).

Dictionnaire de droit canonique, Paris, 7 vol., 1930-1967.

Dictionnaire de spiritualité chrétienne et mystique, Paris, 1937.

Dictionnaire de théologie catholique, Paris, 33 vol., 1930-1967.

La plus récente mise au point sur les vies de saints.

Lexikon der christlichen Ikonographie, Rome-Fribourg en Brisgau-Bâle, 8 vol., 1968-1976.

Lexikon für Theologie und Kirche, Fribourg en Brisgau, 14 vol., 1957-1968 (Cité LThK).

Histoire suisse et régionale

Dictionnaire historique et biographique de la Suisse, Neuchâtel, 8 vol., 1921-1934 (Cité DHBS).

Dictionnaire historique de la Suisse, Hauterive, 4 vol. parus, 2002 ss. (Cité DHS).

Il en paraît un volume chaque année dans les trois langues nationales (allemand, français et italien ; le DHS est disponible sur internet, voir *infra*).

Helvetia Sacra, Berne, 1972 ss.

Un répertoire des institutions et des dignitaires ecclésiastiques catholiques, organisé par diocèse, par ordre religieux.

MOTTAZ, Eugène, *Dictionnaire historique, géographique et statistique du canton du Vaud*, 3 vol., Lausanne-Genève, 1911-1921.

Glossaires (latin, langues vernaculaires)

BRUCHET, Max, *Le château de Ripaille*, Paris, 1907 (Contient un glossaire très utile).

« Les comptes de l'Hospice du Grand-Saint-Bernard (1397-1477) », publ. par Lucien QUAGLIA, en coll. avec Jean-Marie THEURILLAT. Glossaire établi par Ernest SCHÜLE, *Vallesia*, 28 (1973), p. 1-62 et 30 (1975), p. 171-384.

Glossaire des patois de la Suisse romande, élaboré avec le concours de nombreux auxiliaires et réd. par Louis GAUCHAT, Jules JEANJAQUET *et al.*, avec la coll. de Ernest MURET, Neuchâtel-Paris, 1924 ss. (Disponible de la lettre A à G).

Les dictionnaires de latin

BLAISE, André, *Lexicon latinitatis medii aevi praesertim ad res ecclesiasticas investigandas pertinens*, Turnholti, 1975.

DU CANGE, Charles du Fresne, *Glossarium mediae et infimae latinitatis*, Paris, 7 vol., 1840-1850.

Compilé par Jacques du Fresne, sieur du Cange 1610-1688. Un prodige d'érudition.

GAFFIOT, Félix, *Dictionnaire abrégé latin-français*, Paris, 1934.

NIERMEYER, Jan Frederik, *Mediae latinitate lexikon minus*, Leyde, 2 vol., et un fascicule, 1954-1976.

NORBERG, Dag, *Manuel pratique de latin médiéval*, Paris, 1968 (Connaissance des langues vol. 4).

3. La paléographie

CAPPELLI, Adriano, *Dizionario di abbreviature latine ed italiane* (Lexicon abbreviaturiarum), Milan, 1996 (1928).

STIENNON, Jacques, *Paléographie du Moyen Âge*, Paris, 1973.

4. La numismatique

BELAUBRE, Jean, *Histoire numismatique et monétaire de la France médiévale*, Paris, 1986.

ELSIG, Patrick, *Une histoire de petits sous. La monnaie en Valais*, Sion, 1993.

Systèmes monétaires et cours des espèces en Suisse 1600-1799, Martin KÖRNER, Norbert FURRER et Niklaus BARTLOME (éd.), avec la coll. de Thomas MEIER et Erika FLÜCKIGER, Lausanne, 2001 (Études de numismatique et d'histoire monétaire, 3).

5. Le temps

CAPPELLI, Antonio, *Cronologia, cronografia e calendario perpetuo*, Milan, 1978.

GROTEFEND, Hermann, *Taschenbuch der Zeitrechnung des deutschen Mittelalters und der Neuzeit*, Hannover, 1960.

6. La Toponymie

FURRER, Norbert, *Glossarium Helveticae Historicum*, Berne, 1991.

GRAESSE, Johann Georg Theodor, BENEDIKT, Friedrich, PLECHL, Helmut, *Orbis latinus. Lexikon lateinischer geographischer Namen des Mittelalters und der Neuzeit*, Braunschweig, 3 vol., 1972 (4e éd.).

7. Quelques revues

Annales. Economie Société Civilisations, 1929 ss.

Archivio storico italiano, 1842 ss.

Bibliothèque de l'École des Chartes, 1839 ss.

Cahiers de civilisation médiévale, 1969 ss.

Deutsches Archiv für Erforschung des Mittelalters, 1820 ss.

Historische Zeitschrift, 1859 ss.

Le Moyen Âge, 1888 ss.

Revue historique, 1876 ss.

Revue suisse d'histoire, 1921 ss.

Speculum. A Journal of Medieval Studies, 1926 ss.

Studi medievali, 1904 ss.

IV. LE MOYEN ÂGE : PREMIÈRE APPROCHE. MANUELS ET GRANDES COLLECTIONS

DUBY, Georges, *Le Moyen Âge*, Genève, 3 vol., 1984 (1967).

FOSSIER, Robert, *Le Moyen Âge*, Paris, 3 vol., 1983.

HEERS, Jacques, *Précis d'histoire du Moyen Âge*, Paris, 1973.

Histoire de l'Église depuis les origines jusqu'à nos jours, fondée par Augustin FLICHE et Victor MARTIN, [Paris], 24 vol., 1934-1964.

Histoire du christianisme des origines à nos jours, publ. sous la dir. de Jean-Marie MAYEUR, Charles PIETRI, André VAUCHEZ, Marc VENARD, [Paris], vol. 14, 1990-2001.

LE GOFF, Jacques, *La civilisation de l'Occident médiéval*, Paris, 1982 (1964).

VINCENT, Catherine, *Introduction à l'histoire de l'Occident médiéval*, Paris, 1995.

La collection Nouvelle Clio, l'Histoire et ses problèmes propose une série d'ouvrages avec bibliographie détaillée. Nombreux volumes pour l'histoire médiévale.

Suisse

Histoire du christianisme en Suisse : une perspective oecuménique, sous la dir. de Lukas VISCHER [et al.], Genève-Fribourg, 1995.

Les pays romands au Moyen Âge, publ. sous la dir. de Agostino PARAVICINI BAGLIANI [et al.], Lausanne, 1997.

Nouvelle histoire de la Suisse et des Suisses, Georges ANDREY [et al.], Lausanne, 1986 (1982-1983).

V. SITES INTERNET

<http://www.dhs.ch> (le nouveau dictionnaire historique de la Suisse en ligne, recherche alphabétique possible dans les quatre langues nationales, y compris le romanche)

<http://gallica.bnf.fr> (la Bibliothèque nationale de France en numérique : on y trouve des sources en ligne)

<http://mandragore.bnf.fr/html/accueil.html> (base iconographique du département des Manuscrits de la Bibliothèque nationale de France ; recherche thématique possible)

<http://www.ccr.jussieu.fr/urfist/mediev.htm> (portail très large proposant de nombreux liens classés par thèmes vers les sites d'institutions étudiant le Moyen Âge)

<http://www.mom.fr/shmes> (site des médiévistes français de l'enseignement supérieur public, contient entre autres plus de 12000 notices bibliographiques récentes et permet une recherche par auteur, titre ou sujet)

<http://www.retimedievali.it> (réseau quadrilingue de médiévistes qui veut franchir les clivages des différentes spécialisations et qui offre des textes, des instruments de travail, des réflexions historiographiques, en relation principalement avec les orientations actuelles des pratiques de recherche et d'enseignement en Italie)

<http://theleme.enc.sorbonne.fr> (l'École nationale des chartes présente ici le premier état d'une entreprise d'enseignement en ligne, appelée à s'étoffer dans l'avenir : on y trouve une initiation aux diverses sciences et aux méthodes de l'histoire)